



**PROGRAMME  
D'ACCOMPAGNEMENT VAE**  
**Licence Professionnelle Métiers du Commerce International**  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30146/>

<p><b>Public concerné, Prérequis</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Toute personne ayant exercé pendant 1 an une ou plusieurs activités en rapport avec le diplôme demandé.</li></ul> <p>La Validation des Acquis de l'Expérience est un droit ouvert à tous : salariés (en contrat durée indéterminée ou déterminée, intérimaires...), non-salariés, demandeurs d'emploi indemnisés ou non, bénévoles, agents publics... et ce, quels que soient les diplômes précédemment obtenus ou le niveau de qualification. Une seule condition : justifier d'une expérience (salariée ou non, bénévole...) de 1 an au minimum (en continu ou non) en rapport avec le contenu du diplôme visé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ activité professionnelle salariée ou non ;</li><li>▶ bénévolat ou du volontariat ;</li><li>▶ inscription sur la liste des sportifs de haut niveau ;</li><li>▶ responsabilités syndicales ;</li><li>▶ mandat électoral local ou fonction élective locale ;</li><li>▶ participation à des activités d'économie solidaire, si vous êtes accueilli et accompagné par un organisme assurant l'accueil et l'hébergement de personnes en difficultés</li><li>▶ Être titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par l'organisme certificateur.</li><li>▶ Savoir lire et écrire (français)</li></ul> <p><u>Matériels : ordinateur et connexion Internet</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte</li><li>▶ Savoir utiliser Internet : effectuer des recherches documentaires</li><li>▶ Utiliser une boîte mail</li></ul>
<p><b>Présentation générale</b></p>	<p>L'accompagnement VAE comporte différentes étapes selon la charte de l'État qui définit celles-ci : <a href="http://www.vae.gouv.fr/IMG/pdf/charte_acomp5bbb.pdf">http://www.vae.gouv.fr/IMG/pdf/charte_acomp5bbb.pdf</a></p> <p>Étude de la faisabilité du projet VAE.</p>



**1. Une réflexion approfondie permettant de restituer la demande de certification dans son projet professionnel et personnel**

Questions à se poser avant d'entreprendre la démarche VAE :

- ▶ préciser son projet professionnel
- ▶ identifier le diplôme ou titre à valider et son niveau, adapté à son expérience,
- ▶ identifier l'institution délivrant le diplôme ou titre visé,
- ▶ choisir l'institution qui délivre le diplôme ou certificat visé pour obtenir auprès d'elle les conditions de recevabilité des candidatures, le type de dossier à présenter, la procédure à suivre, les modalités d'évaluation et de validation de l'expérience et les pièces à fournir dans le dossier.

Aide à l'élaboration du dossier de validation (Livret 1) :

**2. Un retour sur son parcours :**

Il est demandé de faire un inventaire de ses expériences professionnelles salariées, non salariées et bénévoles.

Mise en forme de vos diverses activités et expériences acquises (livret 2) :

**3. Un entretien d'analyse descriptive de ses activités :**

Les questions de l'accompagnateur permettent de décrire et expliciter avec une précision suffisante le contexte de ses activités et des procédures mises en œuvre.

**4. Une assistance à la description écrite de ses activités :**

Le candidat doit présenter par écrit dans son dossier les activités décrites oralement.

À ce stade, les questions et les remarques de l'accompagnateur permettent d'atteindre le degré de précision attendu par le jury de validation.

Cette étape s'effectue en séances individuelles et à distance (courriel, visio, ...).

Aide à la préparation des entretiens avec le jury

**5. Une préparation de votre entretien avec le jury :**

L'accompagnateur expose clairement le déroulement du jury et le type de questions qui pourront être posées au regard de l'expérience. Il prépare à la présentation orale et au développement de certains points de ladite expérience.

Mise en situation professionnelle, si besoin :

**6. Et/ou, le cas échéant :**

Une préparation à une mise en situation professionnelle ; l'accompagnateur présente les conditions de cette mise en situation professionnelle. Notamment,



## 2L ACCOMPAGNEMENT

CONSEIL FORMATION COACHING

	<p>les moyens matériels qui seront mis à votre disposition ainsi que les critères d'évaluation.</p> <p><b>7. Examen oral devant le jury.</b> Finalisation de votre projet professionnel.</p> <p>En cas de validation partielle, un suivi post Vae est inclus dans la prestation d'accompagnement afin de déterminer les options possibles pour terminer le processus de VAE dans les délais impartis.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Contribuer à la validation des acquis de l'expérience professionnelle, personnelle, bénévole et militante des candidats en vue de se professionnaliser et d'obtenir une promotion ou une reconnaissance sociale au sein de sa structure.</li><li>▶ Attester les compétences relatives au diplôme visé (cf fiche RNCP <a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30146/">https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30146/</a>).</li><li>▶ Accompagner le candidat à repérer les situations d'expériences pertinentes au regard du diplôme visé.</li><li>▶ Construire les actions nécessaires à la mise en mots de ses expériences</li><li>▶ Permettre au candidat d'analyser ses expériences</li></ul>
<b>Contenu et Méthodes</b>	<p>Le contenu de la prestation d'accompagnement des candidats à la VAE a été précisé par le décret 2014-1354 du 12 novembre 2014. L'accompagnement, qui doit être réalisé en fonction des besoins du candidat, doit comprendre un module de base composé d'une aide méthodologique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ À la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de la certification visée</li><li>▶ À la formation de son dossier de validation</li><li>▶ À la préparation de l'entretien avec le jury</li><li>▶ À la préparation, le cas échéant, de la mise en situation professionnelle</li></ul>
<b>Durée et Dates</b>	<p>Le calendrier d'accompagnement est personnalisé en fonction du candidat. La durée de l'accompagnement peut être modulée en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Des besoins spécifiques du candidat (repérage des compétences, aide à la rédaction, préparation de l'entretien...)</li><li>▶ Du statut du candidat (salarié, demandeur d'emploi...)</li></ul>

2L ACCOMPAGNEMENT

SASU au capital de 1 000 euros - SIREN 918939919-NDA : 11941154594

25Bis Avenue Aristide Briand - 94240 L'HAY LES ROSES

Site : [www.2l-accompagnement.fr](http://www.2l-accompagnement.fr)

Email : [contact@2l-accompagnement.fr](mailto:contact@2l-accompagnement.fr); [laetitia.luchez@outlook.fr](mailto:laetitia.luchez@outlook.fr) - Tel : 06 75 55 50 68

V1.0\_17032023



## 2L ACCOMPAGNEMENT

CONSEIL FORMATION COACHING

	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Du niveau du diplôme visé</li><li>▶ Du financement</li></ul> <p>La durée peut varier de 10h à 24h suivant les besoins du candidat. La préparation à la VAE peut s'étaler sur une durée de 2 mois à 12 mois.</p>
<b>Lieu et accessibilité aux personnes handicapées</b>	<p><u>Adresse : 24 avenue Vladimir Illitch 94110ARCUEIL</u></p> <p><u>Visio via zoom</u></p> <p>L'accompagnement s'organise sous forme de séances collectives et/ou d'entretiens individuels, en présentiel ou à distance (mail, téléphone), pour une durée variable, en fonction du profil du candidat et de la certification visée. L'établissement recevant du public (ERP), les locaux et installations sont accessibles à tous et notamment aux personnes handicapées (loi handicap du 11 février 2005). En cas de situation de handicap, merci de contacter le référent handicap (cf contact).</p>
<b>Modalités et délais d'accès</b>	<p>Après un premier contact téléphonique ou via le formulaire de contact sur le site internet, nous nous engageons à proposer un premier entretien d'accueil (gratuit et sans engagement) au plus tard, dans les 10 jours suivant le premier contact. La prestation commence au plus tard 10 jours calendaires après validation du financement.</p>
<b>Coût par participant</b>	<p>Un devis est édité avant le début de l'action qui précise le coût de l'accompagnement. Le prix de la prestation varie de 1580€ à 2500€ TTC suivant la durée de l'accompagnement. Ce document est visé par le candidat ainsi que l'organisme accompagnateur.</p>
<b>Contact</b>	<p>Laetitia Luchez : 06 75 55 50 68, laetitia.luchez@outlook.fr Dirigeante 2L Accompagnement Accompagnatrice VAE Référente handicap Responsable administrative Responsable pédagogique</p>
<b>Suivi de l'action</b>	<p>Un planning prévisionnel est établi en accord avec le stagiaire. Chaque stagiaire ainsi que l'intervenant signent une fiche d'émargement Un certificat de réalisation de formation est transmis au stagiaire sur demande.</p>
<b>Évaluation de l'action</b>	<p>Un document d'évaluation à chaud est soumis lors du dernier entretien.</p>



2L ACCOMPAGNEMENT  
CONSEIL FORMATION COACHING

2L ACCOMPAGNEMENT  
SASU au capital de 1 000 euros - SIREN 918939919-NDA : 11941154594  
25Bis Avenue Aristide Briand - 94240 L'HAY LES ROSES  
Site : [www.2l-accompagnement.fr](http://www.2l-accompagnement.fr)  
Email : [contact@2l-accompagnement.fr](mailto:contact@2l-accompagnement.fr); [laetitia.luchez@outlook.fr](mailto:laetitia.luchez@outlook.fr) - Tel : 06 75 55 50 68  
V1.0\_17032023